

FILIERE TECHNIQUE

Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens professionnels (*) organise, pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2027

LES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL - (CATEGORIE C)

Conditions d'accès

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau 3 (anciennement niveau V).

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ; les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de trois années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C ou dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

REPARTITION DES SPECIALITES

SPECIALITE	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES ECRITES
	Externe	Interne		
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	26	39	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 - www.cdg33.fr	A Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue et dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Vienne
Espaces naturels, espaces verts	14	21		
Restauration	14	21		

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET OU DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVES D'ADMISSIBILITE
Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mercredi 7 octobre 2026	Jeudi 15 octobre 2026	Jeudi 28 janvier 2027

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du Centre de Gestion de la Gironde : www.cdg33.fr
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du Centre de Gestion de la Gironde.